Forum: La boutique de Megane-France.net

Topic: [PRE-CG] Plaques noire

Subject: Re: [PRE-CG] Plaques noire

PubliÃ© par: jojo2l8s

Contribution le : 26/05/2010 18:55:24

Citation :

Tiny94 a écrit:
Alors pour être clair avec tout le monde

_C'est légal pour le changement de carte grise (suite à une vente) si le véhicule ne change pas de département (même après 1993);
_C'est non homologué avec le nouveau système d'immatriculation (SIV) sauf si passage de la CG en collection .

Le problème c'est si tu vend une voiture aujourd'hui elle passe automatiquement au SIV
Donc tu peut pas mettre de plaque noir à moins que tu as une carte grise de collection (+de 30ans)